



UACDDDD

Union des Associations et des Coordinations d'Association pour le Développement et la Défense des Droits des Démunies

Siège: Mosquée Niamakoro, Sébougouni - BP: E2801 - Tél: 76 08 31 72 / 76 44 00 98 / 76 49 03 15
Cite: <http://www.uniondesdemuniesdumali.org> - Blog: uniondesdemuniesdumali.blogspot.com - Email: kmassa26@gmail.com

Bko le 13/03/2012

DECLARATION

Nous, militants de **l'UNION** des Associations et des Coordinations d'associations pour le Développement et la Défense des Droits des Démunis (UACDDDD), créée suite à l'opération « sauvons nos quartiers » en 1996,

Aujourd'hui, vu l'ampleur de l'injustice grandissante dans notre société, l'UNION, devenue un réseau d'associations de 108 organisations, toutes victimes d'injustice, fidèle à ses objectifs de développement et de défense des droits de ses membres, face au laxisme des autorités, a soumis un mémorandum au gouvernement en Janvier 2010. Avec le constat d'immobilisme continu des autorités, une 1ere marche pacifique a été organisée le 9 Mars 2010, violemment réprimée par les autorités. Elle fut suivie d'une convocation du Ministre de l'Administration Territoriale, par avis N° 0578/MATCL-CAD du 10 mars 2010, pour une réunion le 19 mars 2010, avec comme ordre du jour examen des doléances de l'UACDDDD. Lors de cette réunion, il a été décidé que l'administration et l'union examinent ensemble, les problèmes aux niveaux de chaque mairie et préfectures et faire des propositions de solutions.

Du 19 mars 2010 au 19 mars 2011, soit une année de dur labeur, les travaux tant demandés ont été faits à tous les niveaux en collaboration avec les maires, les préfets et tous les techniciens impliqués dans le foncier et envoyés dans les différents gouvernorats.

Dans leurs habitudes d'indifférence, face aux problèmes de l'UNION, les autorités n'ont réservé aucune suite favorable à ces travaux. Se faisant l'union avait projeté une autre marche le jour même du cinquantenaire, le 22 septembre 2010. Elle a été aussi suspendue suite à des promesses des hautes autorités, qui aussi n'ont jamais été honorées.

Le manque de dialogue avec les autorités en charge des dossiers de litige, le manque d'audience avec le Ministre de l'Administration Territoriale (ci-jointe la lettre N° 0070 de l'union enregistrée sous le N° 14314 du 23 Décembre 2010), l'UNION a fait une autre déclaration de marche pour le 22 mars 2011. C'est suite à cette déclaration que le Ministre de l'Administration Territoriale a provoqué une réunion d'urgence dans son cabinet, avec le bureau de l'UNION le vendredi 18 mars 2011 qui a abouti à la mise en place d'une commission ad hoc (2011- 0113/MATCL-SG du 22 Avril 2011), composée de cinq départements ministériels et de deux représentants de l'UNION. Par rapport N°

0913/MATCL-SG du 22 avril 2011, la réunion a tenue sa première rencontre le 29 avril 2011. Lors de cette réunion, deux sous commissions furent créées, présidées par les Gouverneurs du District de Bamako et de Koulikoro (copies jointes). Ces deux sous commissions ont travaillé à la base sur les différents problèmes des régions et les résultats ont été centralisés au niveau des différents gouvernorats et retravaillés en concerne avec l'union, pour élaborer un rapport d'étape à acheminer au niveau de la commission ad hoc (copies rapports jointes).

Les copies de ces rapports ont été acheminées depuis le 29 septembre 2011. De cette date à nos jours les réunions de la commission ad hoc sont sabotées systématiquement par des départements ministériels membres de ces commissions et sous commissions.

- Depuis le 29 septembre 2011, tous les rapports des sous commissions sont acheminés au niveau la commission ad hoc ;
- Depuis cette date aucune décision n'est prise par rapport à ces rapports :
- Les autorités continuent d'opérer sur tous les terrains litigieux ;
- Nos membres sont victimes d'arrestations arbitraires systématiques ;
- Les propositions de solutions des commissions sont bloquées au moment des prises de décisions pour l'exécution. ;
- la situation foncière au Mali se dégrade de jour en jour et le nombre des déguerpis, ne cesse de croitre ;
- Une minorité des maliens fait du business foncier sur le dos de peuple en s'accaparement des champs des paysans ;
- Il y'a manque de volonté politique des autorités à résoudre les problèmes posés ;

UNION Demande

- 1) Dans le périurbain, la conservation de certaines zones pour l'agriculture familiale et le maraichage.
- 2) L'implication de la population et le respect des procédures dans toutes les opérations.
- 3) L'arrêt immédiat de l'accaparement des terres et les déguerpissements.
- 4) Son association à la résolution des litiges fonciers, et sa participation à la commission mise en place par les états généraux sur le foncier
- 5) En cas de litige, tenir compte de l'ancienneté de la propriété.
- 6) Le respect et la documentation des propriétés coutumières

Les membres de l'UNION sont déterminés à rester en SIT-IN tant qu'une solution n'est trouvée aux problèmes posés